LIGUE ASBL ALZHEIMER

« AIDE PRÈS DE CHEZ VOUS »

# CATALOGUE DE FORMATIONS 2022

POUR LES **PROFESSIONNELS DE SOIN ET D'ACCUEIL**

POUR **LES FAMILLES, PROCHES ET AIDANTS**

POUR LES **PROFESSIONNELS D'ADMINISTRATION ET ORGANISMES COMMUNAUX**

**DISPOSITIF CHÈQUE-FORMATION**

**N° D'AGRÉMENT 12.0955**


RUE WALTHÈRE JAMAR 231 BOITE 1 – 4430 ANS

04 229 58 10

FORMATION@ALZHEIMER.BE


Wallonie

AViQ Agence pour une Vie de Qualité — Familles Santé Handicap

CHÈQUE-FORMATION — OPÉRATEUR AGRÉÉ PAR LA RÉGION WALLONNE

# SOMMAIRE

INTRODUCTION ..... 5

RÉPERTOIRE DES FORMATEURS ..... 7

FORMATIONS DESTINÉES AUX PROFESSIONNELS

CONDITIONS GÉNÉRALES ..... 11

MODALITÉS PRATIQUES ..... 13

1. AcCoRDé ACcompagner, COmmuniquer dans la Relation avec les personnes atteintes de Démence ..... 17
2. RéADem Formation référent-démence ..... 20
3. Formation de formateur occasionnel ..... 24
4. ForAniDem Groupe de parole ..... 26
5. Personne ressource démence ..... 28
6. Animations pour les personnes atteintes de démence ..... 30
7. Comment communiquer avec la personne atteinte de démence ? ..... 32
8. Gestion des situations difficiles ..... 34
9. Concilier l'intérêt du patient et de son accompagnement ..... 36
10. Le soutien aux proches de personnes atteintes de démence ..... 38
11. Les aides juridiques et financières adaptées à la pathologie démentielle en général et à la maladie d'Alzheimer en particulier ..... 40
12. Sensibilisation à la pathologie démentielle en général et la maladie d'Alzheimer en particulier ..... 42
13. Les pathologies démentielles, un diagnostic différentiel indispensable ..... 44

FORMATIONS DESTINÉES AUX FAMILLES ET PROCHES

CONDITIONS GÉNÉRALES ..... 48

MODALITÉS PRATIQUES ..... 49

1. Cercle des aidants ..... 50
2. Les aides juridiques et financières ..... 52
3. Comment vivre avec la maladie d'Alzheimer ? ..... 54
4. Annoncer et gérer le diagnostic ..... 56

FORMATIONS DESTINÉES AUX PROFESSIONNELS DES ADMINISTRATIONS ET ORGANISMES COMMUNAUX

CONDITIONS GÉNÉRALES ..... 60

MODALITÉS PRATIQUES ..... 61

1. ProxiDem ..... 62
2. ForAniDem ..... 66

# INTRODUCTION

Dans ses atouts, la Ligue Alzheimer ASBL inscrit comme objet social et raison d'être la recherche scientifique, l'information et l'aide aux personnes confrontées à la maladie d'Alzheimer et aux autres formes de démence.
Il va de soi que ses ambitions visent à obtenir des résultats aussi qualitatifs que quantitatifs dans ces domaines d'action. Pour cela, la Ligue Alzheimer ASBL a besoin des forces vives sociales (les familles, les associations, les entreprises, les communes, les bénévoles, etc.) et aussi, de tous les professionnels de l'aide et du soin impliqués et/ou intéressés par la thématique de la démence.

L'accompagnement et les soins des personnes atteintes d'une démence et de leurs proches doivent être basés sur des compétences humaines et professionnelles. L'actualisation des connaissances et l'adaptation des pratiques est alors un « must ». Le catalogue des formations édité par la Ligue Alzheimer ASBL et préparé par son département formation, se veut une initiative originale et une présentation complète des formations (faire mieux et être mieux) en relation et au service des personnes atteintes de démence et de leur entourage.

Ce catalogue est construit autour de trois parties en fonction des différents publics visés :

- Les formations destinées aux professionnels de l'accompagnement.
- Les formations destinées aux familles et aux proches de personnes atteintes de démence.
- Les formations destinées aux administrations et aux organismes communaux.

Tous les modules figurant dans ce catalogue ont fait l'objet d'une analyse rigoureuse par des conseillers pédagogiques et scientifiques. Tous les formateurs ont une connaissance du terrain et sont évalués annuellement. Leur sélection s'effectue selon des critères précis : une expérience du secteur et de la thématique concernés, un contenu pertinent ainsi qu'une maîtrise des techniques de formation et d'animation de groupe.

Grâce à la reconnaissance de la Ligue Alzheimer en tant qu'opérateur de formations agréé par la cellule « chèques-formation » de la Région wallonne et du Réfèrent-démence SPF santé publique, certains types d'institutions et de professionnels de la santé peuvent obtenir une aide

financière appréciable puisqu'elle peut aller jusqu'à la gratuité complète de certains des modules proposés.

Par ailleurs, partant du principe que l'offre de formations du catalogue ne peut répondre de manière exhaustive à tous les besoins, la Ligue Alzheimer ASBL se propose de concevoir des formations taillées sur mesure en fonction des demandes spécifiques des institutions et des services intéressés.

Convaincus de partager avec vous ces objectifs de qualité et de compétence, nous vous invitons donc à prendre connaissance de notre catalogue et de manifester votre intérêt pour les différentes formations qu'il contient. Nous sommes également à votre disposition pour toute information complémentaire.

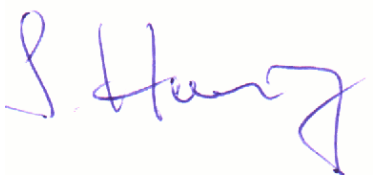

**Sabine HENRY**
Présidente

# RÉPERTOIRE DES FORMATEURS[1]

| Nom | Prénom | Fonction et localisation |
|---|---|---|
| ***BOYALS*** | Sandrine | Gestionnaire de projet-vieillissement-démence - *Charleroi* |
| ***CAPITAINE*** | Christiane | Juge de paix honoraire – *Herstal* |
| ***CASTELAIN*** | Bernard | Médiateur agréé et Professeur en Droit et en Sciences Sociales - *Liège* |
| ***DUMONT*** | Christophe | Gériatre – *Charleroi* |
| ***GILLET*** | Valérie | Avocate, Administrateur de biens - *Liège* |
| ***GOFFLOT*** | Boris | Neuropsychologue – *Arlon* |
| ***HENRY*** | Sabine | Présidente de la Ligue Alzheimer ASBL – *Liège* |
| ***HERTAY*** | Aurélie | Département psychosocial de la Ligue Alzheimer ASBL / Assistante en Psychologie / Référente Démence – *Liège* |
| ***LEFEBVRE*** | Laurent | Docteur en Psychologie – *Mons* |
| ***LEMAIRE*** | Simon | Doctorant en Sociologie - *Namur* |
| ***LEMAUVAIS*** | Laurence | Neuropsychologue – *Liège* |
| ***LEYSENS*** | Divy | Educateur spécialisé/animation - *Rixensart* |
| ***MAES*** | Barbara | Ergothérapeute – *Libin* |
| ***MALALA DIBAZEKA*** | Esther | Département psychosocial de la Ligue Alzheimer ASBL / Travailleuse sociale / Référente Démence - *Bruxelles* |
| ***PEETERS*** | Anne | Psycho-gériatre – *Charleroi* |
| ***PRAILE*** | Arlette | Infirmière Formation Permanente & Coordinatrice en Nutri Thérapie – *Namur* |
| ***SIMON*** | Jean-Claude | Psychomotricien / Educateur / Logopède / Maître PNL – *Liège* |
| ***SQUELARD*** | Gilles | Psychologue de la sénescence – *Liège* |
| ***VAN HULST*** | Florence | Musicothérapeute – *Bruxelles* |
| ***YLIEFF*** | Michel | Professeur honoraire en Psychologie – *Liège* |

[1] *Informations disponibles sur simple demande. La liste n'est pas exhaustive.*

# FORMATIONS DESTINÉES AUX PROFESSIONNELS

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## MODALITES ADMINISTRATIVES

Sauf convention contraire et expresse acceptée par les deux parties, seules sont d'application les conditions générales et particulières du présent devis, bon de commande, bon de livraison ou facture.

1. Aucune prestation ne sera entreprise sans qu'un bon de commande nous ait été renvoyé daté et signé et qu'un acompte de 50 % nous ait été versé sur notre compte : BE96 3601 1596 3405 et au plus tard 30 jours avant la date de la prestation.

2. Toutes les factures sont payables :
   - Soit par chèques-formation si le module est agréé par la Région Wallonne,
   - Soit sur notre compte : BE96 3601 1596 3405 et au plus tard 30 jours suivant la prestation et suivant nos conditions générales de vente.

3. Toute réclamation relative à des services prestés doit, à peine de nullité, nous parvenir par lettre recommandée dans les huit jours de la réception de la facture.

## AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES

### En cas d'empêchement du participant

Nous portons le plus grand soin à la composition des groupes. Dans ce cadre, toute demande de report ou d'annulation a des répercussions négatives sur l'organisation de l'entièreté de la formation. Nous vous demandons de les éviter et de les limiter aux seuls cas de force majeure.

### En cas d'annulation

Si l'annulation est tardive (moins de 10 jours calendrier avant le premier jour de formation), nous nous réservons le droit de vous facturer des frais d'annulation pouvant atteindre 100 % du prix de la formation. Notons que toute formation commencée est due en entier sauf cas de force majeure.

### En cas d'absence au cours d'un cycle

Un cycle est constitué de plusieurs parties, échelonnées sur une période pouvant atteindre plusieurs mois. La participation à un cycle suppose un cheminement pédagogique spécifique

et entraîne l'obligation de suivre dans l'ordre et aux dates prévues toutes les parties du cycle. En cas d'empêchement majeur, nous ferons le maximum pour permettre au participant de suivre correctement la suite du cycle.

## En cas d'annulation par la Ligue Alzheimer ASBL

Nous portons le plus grand soin à organiser nos formations en lieu et date annoncés. Cependant, en cas de force majeure, nous pouvons être amenés à supprimer une formation. Dans ce cas la Ligue Alzheimer ASBL s'engage à réorganiser la même formation dans les meilleurs délais et aux mêmes conditions.

# MODALITÉS PRATIQUES

Chaque année, la Ligue Alzheimer ASBL organise plusieurs formations issues de son catalogue. Afin de vous informer sur celles-ci, consultez le site internet de la Ligue www.alzheimer.be ou contactez-nous[2].

## Tarifs

1. *Tarif en vigueur pour les formations organisées par la Ligue (inter-institutions)*

Les formations inter-institutions sont organisées par la Ligue et ouvrent leurs portes à des participants d'horizons différents en offrant ainsi la particularité d'échanges multisectoriels. Le prix de chaque formation ou de chaque cycle de formation par participant est mentionné dans la fiche descriptive de chaque formation.

2. *Tarif en vigueur pour les demandes d'intervention intra-muros*

La Ligue propose également de concevoir des formations taillées sur mesure en fonction des demandes spécifiques des institutions et des services intéressés. Dans ce cadre, nous pouvons dispenser des formations intra-muros.

| **Type d'intervention** | **Durée** | **Prix[3]** |
|---|---|---|
| Une journée de formation – (Maximum 15 participants) | 6h | 785€ |
| Une demi-journée de formation – (Maximum 15 participants) | 3h | 420€ |
| Paiement via chèques-formation[4] – (Minimum 9 participants) | / | 1chèque/heure /participant |

[2] Contactez-nous par téléphone au 04/229.58.10 ou par mail à l'adresse formation@alzheimer.be.

[3] En raison de l'objet social de la Ligue Alzheimer, les tarifs peuvent être adaptés pour les écoles, les seniors, les mouvements associatifs et certains groupements. N'hésitez pas à en faire la demande auprès de notre bureau central au 04/229.58.10.

[4] Les chèques-formation permettent aux entreprises privées de bénéficier d'une aide financière pour former leurs travailleurs dans l'un des centres de formations agréés. D'une valeur de 30 euros, il correspond à une heure de formation par travailleur. Ce qui revient à une aide financière appréciable puisqu'elle peut aller jusqu'à la gratuité complète de certains modules proposés.
Pour plus d'informations, contactez Service Chèque-Formation (Boulevard Tirou, 104 à 6000 Charleroi - 071/239560)

3. Le paiement *pour les demandes d'intervention intra-muros*
   - est à effectuer;
     - dès réception du devis ; 50% sur notre compte BE96 3601 1596 3405 et au plus tard 30 jours fin de mois,
     - dès réception de la facture ; 50% sur notre compte BE96 3601 1596 3405 et au plus tard 30 jours fin de mois,
     - Soit par chèques-formation pour les formations agréées par la Région wallonne en transférant les codes d'autorisation et d'utilisation par mail à l'adresse formation@alzheimer.be.

NB : les frais de déplacement sont facturés en fonction de l'indice kilométrique en vigueur (depuis le 01 juillet 2018, 0,3573 €/km).

## Inscription

Nous vous invitons à prendre contact avec la Ligue Alzheimer ASBL par mail (formation@alzheimer.be) ou par téléphone (04/229.58.10) et nous vous envoyons un formulaire d'inscription en ligne.

## Déroulement type d'une formation

- Horaire : L'horaire d'une journée de formation est de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- Lieux : Nous nous attachons à ce que les salles offrent aux participants les meilleures conditions de travail. Afin de garantir le bon déroulement de nos formations, nous veillons à l'équipement de la salle, au matériel nécessaire et à un espace suffisant en rapport à la grandeur du groupe.
- Repas : Pour chaque formation, il vous sera précisé si un repas de midi est prévu ou non. Il se peut que le repas doive être obligatoirement pris sur place (dans ce cas, cette information sera clairement spécifiée lors de votre inscription). Le prix comprend une pause-café.
- Support : En fonction de chaque formation et de chaque formateur, les participants reçoivent des supports liés à la formation suivie (PowerPoint, texte, proposition de lecture, documentation, etc.).

## Evaluation

Afin de veiller constamment à la qualité des prestations offertes, nous invitons les participants à évaluer systématiquement chaque formation et chaque formateur. Cette évaluation est réalisée via un document remis à l'issue de chacune de nos formations.

## Attestation

A la fin de la formation, les participants qui le souhaitent peuvent recevoir une attestation de présence.

## Plus d'informations ?

Pour tous renseignements liés aux formations, prenez contact avec la Ligue Alzheimer ASBL. Vous pouvez aussi nous poser vos questions par téléphone au 04/229.58.10 ou par mail à l'adresse formation@alzheimer.be.

# 1. ACCORDé

## ACcompagner, COmmuniquer dans la Relation avec les personnes atteintes de Démence

FOR 101 | RW : 0955-0001-0001

### Présentation

Selon la dernière étude épidémiologique, 9% des personnes âgées de 65 ans et plus sont atteintes de démence dans notre pays (voir étude QUALIDEM). Cela représente environ 180.000 personnes en Belgique. La recherche de la qualité de vie de ces personnes représente donc un défi majeur. Mais comment privilégier l'autonomie ? Comment intégrer les proches dans le processus réflexif ? Comment communiquer avec les personnes atteintes de démence tout en tenant compte des règles éthiques et déontologiques ? Nous vous proposons cette formation dans l'objectif de réfléchir sur ces questions.

### Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels concernés par la démence.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

### Objectifs

La formation ACCORDé vise à apprendre à mieux accompagner les personnes atteintes de démence et à mieux communiquer avec elles. Cette formation a également pour objectif de réfléchir sur la qualité de vie des personnes souffrant de démence et de développer des pratiques permettant de la favoriser selon des règles éthiques et déontologiques.

De manière plus spécifique, la formation vise à :

→ Étudier les caractéristiques cognitives et psychologiques des personnes atteintes de démence.

→ Préserver et favoriser la qualité de vie des personnes atteintes de démence par l'écoute et la communication.

→ Accompagner les proches.

→ Former une équipe « projet » à l'accompagnement des personnes atteintes de démence.

## Programme

- **Connaître les aspects psychologiques et cognitifs de la pathologie démentielle :**
  - Se sentir déprimé.
  - Etre atteint de démence.
  - Etre confus.
  - Souffrir d'affections cérébrales.

- **Préserver et favoriser la qualité de vie (comprendre, accompagner, écouter, entendre, communiquer avec les personnes atteintes de démence) :**
  - Stabiliser l'humeur.
  - Comprendre les symptômes comportementaux et y faire face.
  - Combattre les facteurs aggravants.
  - Repérer une douleur qui ne peut pas se dire.
  - Prévenir la douleur pouvant être induite par les soins.
  - Communiquer en adaptant ce que l'on dit.
  - Permettre l'autonomie.
  - Maintenir ou rétablir l'indépendance.

- **Accompagner les proches :**
  - Communiquer avec les proches.
  - Ecouter les proches, comprendre leur souffrance et entendre leurs demandes.
  - Partager le projet d'accompagnement et faire participer les familles.

- **Former une équipe « projet » à l'accompagnement des personnes atteintes de démence :**
  - Echanger et collaborer en équipe projet.
  - Instaurer un dialogue et un travail d’équipe entre les différents acteurs.
  - Répondre aux attentes des institutions et des proches

- **Développer des pratiques selon les règles déontologiques et éthiques :**
  - Respecter les droits des personnes atteintes de démence.
  - Rappeler les règles déontologiques et éthiques de l’accompagnement.
  - Limiter et éviter les contraintes.

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, d'analyse de cas, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.
- Réalisation d'un travail en fin de formation.

## Durée

- 54 heures réparties en 9 journées de 6 heures.

## Coût :

- **810€** ou **54 chèques-formation** pour le cycle complet par participant

## Pourquoi choisir le chèque-formation ?

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 54 heures = **810,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 54 heures = **1620,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 810,00€ | 810,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 2. RéADem

## Formation référent-démence

FOR 102 | RW : 0955-0001-0002

### Présentation

Depuis le 1er juillet 2010, l'INAMI finance le mi-temps d'un membre du personnel d'une Maison de Repos qui assume le rôle de « référent-démence ». Depuis 2019, le transfert de compétence et de financement sont revenus à l'Agence pour une Vie de Qualité, qui a fait le constat d'une évolution indéniable de la fonction. Les missions du référent ne correspondaient plus aux besoins des équipes et des résidents telles qu'elles ont été décrites à la création de la fonction. C'est ainsi qu'à partir de janvier 2022, pour obtenir la reconnaissance de ce titre et le financement de la fonction, la personne doit remplir certaines conditions. Une de celles-ci est de participer à une formation certificative spécifique de minimum 70 heures reconnue par l'AViQ. Le rôle du référent-démence est d'être la personne de référence pour les questions liées aux pathologies démentielles en termes d'accompagnement, de qualité de vie, de soutien aux familles, en collaboration avec l'ensemble de son équipe. Après un état des lieux et une analyse des besoins de l'institution, il est chargé de veiller à la mise en œuvre des actions, son exécution et son évaluation.

La formation RéADem vise à procurer au référent-démence des outils indispensables à la prise de son rôle et à la réalisation de son travail dans des conditions optimales.

### Public-cible

- Cette formation s'adresse aux personnes disposant l'un des diplômes suivant :
    - Baccalauréat en soins infirmiers,
    - Baccalauréat ou master en kinésithérapie,
    - Baccalauréat ou master en logopédie,
    - Baccalauréat en ergothérapie,
    - Baccalauréat en thérapie du travail,
    - Baccalauréat en sciences de réadaptation,
    - Baccalauréat en diététique,
    - Baccalauréat ou master en orthopédagogie,
    - Baccalauréat ou master en psychomotricité,
    - Master en psychologie,
    - Baccalauréat d'assistant social,

- Baccalauréat d'assistant en psychologie,
- Baccalauréat d'éducateur spécialisé,
- Master en gérontologie.

- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Actualiser les connaissances des participants sur les pathologies démentielles.
→ Apprendre à optimaliser la qualité de vie des personnes souffrant d'une démence.
→ Rappeler les soins de base en termes de prévention et de traitement.
→ Intégrer et favoriser les conditions de bientraitance.
→ Respecter et faire respecter les droits et les devoirs des personnes atteintes de démence.
→ Apprendre à soutenir et à aider les acteurs professionnels du terrain.
→ Promouvoir un environnement de vie agréable et favoriser l'autonomie et l'autodétermination
→ Mettre en place des projets et des activités adaptés et porteur de sens, coordonner la planification des projets de vie et leur exécution
→ Gérer, prévenir et proposer des techniques de résolution de problèmes
→ Mettre en place une communication ouverte et transparente avec les proches de résidents

## Programme

La formation comprend 5 modules :

- <u>Module 1 : Gestion de projet</u>

  - Les 4 missions et actions possibles du référent pour la démence

  - La méthodologie de gestion de projet : réaliser, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action

  - Mise en pratique : réaliser un plan d'action en fonction des priorités réelles ou fictives

- <u>Module 2 : Connaissance des troubles cognitifs/démence</u>

  - Comprendre le vieillissement cognitif difficile

- Comprendre le sens des manifestations comportementales et psycho-affectives des résidents et proposer des résolutions de problèmes
- Le rôle des traitements médicamenteux et leurs conséquences possibles dans la vie quotidienne de la personne

- Module 3 : La communication appliquée à l'accompagnement d'une personne présentant des troubles cognitifs/démence

  - Communication orientée « résident »
    - Adapter sa communication verbale et non-verbale aux résidents
  - Communication orientée « aidant »
    - S'initier à la communication non-violente
    - Aider les aidants à s'adapter au fil de l'évolution de la maladie
  - Communication orientée « professionnel »
    - S'initier à la communication non-violente
    - Développer une communication efficace

- Module 4 : L'accompagnement des résidents
  - Processus d'intégration à la vie en collectivité :
    - Droits du patient, rôle du représentant légal et de la personne de confiance
    - Droits des patients dans le cadre des pathologies démentielles
    - Accompagnement du résident au vieillissement difficile à son entrée en MR(S)
  - Le prendre soin au quotidien
    - L'organisation et les adaptations à préconiser pour les levers, les toilettes, les repas, etc.
    - L'accompagnement de la fin de vie et les soins continus
  - La participation des résidents à la vie collective
    - Participation dans les gestes de la vie quotidienne
    - L'animation la plus adaptés aux personnes en difficulté cognitive
  - Le vieillissement cognitif et l'adaptation à l'environnement
    - Aménager des lieux de vie
    - Disposer d'un environnement stimulant et sécurisant l'activité du résident

- Développer une vision nuancée du droit au risque et la partager auprès des familles & collègues.
- Analyser les avantages/ inconvénients de l'intégration, des unités adaptées et du nouveau dispositif d'accueil en journée

- Module 5 : La transmission des savoirs et la formation

  Ce module est abordé en suivant la méthodologie de gestion de projets

  Ce module vise à promouvoir des échanges de savoirs pour répondre plus efficacement aux objectifs fixés dans le plan d'action.

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, d'analyse de cas, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.
- Réalisation d'un travail en fin de formation.

## Durée

- 73 heures réparties en 12 journées

## Coût

- 1095€ ou 73 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

## Pourquoi choisir le chèque-formation ?

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 73 heures **= 1095,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 73 heures = **2190,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 1095,00€ | 1095,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 3. Formation de formateur occasionnel

FOR 103 | RW : 0955-0001-0003

## Présentation

De nombreux professionnels sont amenés à organiser des actions de formation dans leurs services. Obtenir une base et des connaissances du concept «formation» leur permet d'être plus professionnels et à l'aise face à cette tâche.

Cette formation vous propose donc de disposer de quelques clés à mettre en pratique lors de la réalisation d'une formation.

## Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels étant amenés à mettre en place des formations dans le cadre de leur travail.
- Nombre de participants : Minimum 7 - Maximum 12.

## Objectifs

→ Apprendre à assumer et à assurer, de manière professionnelle, la fonction de formateur sans être « spécialiste ».

→ Connaître la pédagogie des adultes.

→ Intégrer des techniques et des méthodologies dans le domaine de la formation des adultes.

→ Développer son style de formateur.

## Programme

- **Module 1 :**
  - Introduction à la formation de formateur occasionnel.
  - Présentation générale de l'apprentissage de l'adulte.
  - Les quatre étapes de l'apprentissage.
  - Moi, formateur.

- **Module 2 :**
  - Analyser les besoins de formation.
  - Fixer les objectifs de la formation.
  - Vérifier l'adéquation entre les objectifs de la formation et les objectifs du participant.

- **Module 3 :**
  - Introduire les principes directeurs de la formation.
  - Présenter la formation, se présenter.
  - Démarrer la formation.

- **Module 4 :** Sélectionner les méthodes et les techniques de formation.

- **Module 5 :** Choisir et utiliser les supports adéquats.

- **Module 6 :** Créer du matériel de formation.

- **Module 7 :** Evaluer et mettre en place un plan d'action.

- **Module 8 :** Faire le suivi de la formation.

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices pratiques et de mises en situation.
- Réalisation d'un projet de formation à présenter en fin de formation avec feedback correctif individuel de la part du formateur.

## Durée

- 30 heures réparties en 5 journées de 6 heures.

## Coût

- 450€ ou 30 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

## Pourquoi choisir le chèque-formation ?

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 30 heures **= 450,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 30 heures = **900,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 450,00€ | 450,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 4. ForAniDem

## Groupe de parole

FOR 104 | RW : 0955-0001-0004

### Présentation

La Ligue Alzheimer ASBL a créé son premier Alzheimer Café en mai 2003. Ce concept alliant convivialité et informations, rencontre un franc succès et existe à l'heure actuelle dans plus de 40 villes et communes francophones. Pour assurer la continuité et le développement des Alzheimer Cafés, il nous semble souhaitable que leur organisation et leur mise en place soient assurées par des animateurs formés. La tâche qui les incombe demande des compétences diverses à acquérir ou à consolider. C'est pourquoi la Ligue Alzheimer ASBL vous propose une nouvelle mouture de sa formation, elle est destinée aux personnes désireuses de s'impliquer dans l'animation d'un Alzheimer Café ou d'un groupe de parole.

### Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels concernés par la démence et souhaitant approfondir leurs connaissances concernant l'animation de groupe.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 20.

### Objectifs

→ Acquérir des techniques de gestion de groupe.

→ Percevoir et analyser la demande de façon adéquate.

→ Développer des idées pratiques pour l'animation d'un groupe de parole.

→ Acquérir des connaissances élémentaires sur la communication avec des personnes atteintes de démence.

→ Acquérir des connaissances élémentaires sur la pathologie démentielle en général et la maladie d'Alzheimer en particulier.

→ Être sensibilisé au vécu des familles.

## Programme

- **Initiation à l'animation de groupe :**
  - Techniques d'animation générales et spécifiques.
  - Perception et analyse de la demande.

- **La communication avec une personne atteinte de démence :**
  - Les atteintes cognitives et sensitives ayant un impact sur la communication.
  - La communication verbale et non-verbale et pistes de communication.

- **Introduction à la maladie d'Alzheimer :**
  - Du 1er symptôme au diagnostic.
  - Du diagnostic au traitement.
  - La maladie d'Alzheimer : son évolution.

- **Le vécu des familles et le soutien à leur porter**
  - L'écoute active.
  - L'importance de l'empathie.
  - Informations utiles.

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, de jeux de rôle, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.

## Durée

- 18 heures réparties en 3 journées de 6 heures à raison d'une journée par mois.

## Coût

- 270€ ou 18 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

## Pourquoi choisir le chèque-formation ?

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 18 heures **= 270,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 18 heures = **540,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 270,00€ | 270,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 5. Personne ressource démence

FOR 105 | RW : 0955-0001-0005

## Présentation

Notre société fait actuellement face à une augmentation du nombre de personnes souffrant de désorientation et de démence. Ces particularités démographiques impliquent la nécessité d'un accompagnement spécifique et donc de professionnels qualifiés, sensibles et disponibles. Devant ces constats, la Ligue Alzheimer ASBL a mis en place dès 2006 la formation personne ressource démence, destinée à tous les professionnels concernés par la démence.

D'une part, cette formation a pour but de donner des informations utiles sur les pathologies démentielles et sur l'accompagnement spécifique des personnes atteintes de démence. D'autre part, l'objectif de cette formation est de créer, par l'échange et la dynamique de groupe, un *réseau-démence*. Ce réseau sera directement profitable à tous les acteurs (les professionnels, les familles, la Ligue Alzheimer ASBL, les collectivités, etc.) en cas de questionnement interne ou de demande externe.

## Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels concernés par la démence.
- Nombre de participants : Minimum 10 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Informer sur les aspects médicaux de la pathologie démentielle.

→ Informer sur les diverses possibilités d'intervention d'aide et de soins à domicile.

→ Motiver la création d'un réseau.

→ Informer sur les aspects juridiques, éthiques et administratifs.

→ Former à la communication avec les personnes atteintes de démence et leurs proches.

→ Apprendre à soutenir, informer et aider les personnes atteintes de démence et leurs proches.

## Programme

- **Informer sur les aspects médicaux de la pathologie démentielle :**
  - Premiers signes, diagnostic différentiel, traitement médical, évolution de la maladie.

- **Informer sur les aspects juridiques, éthiques et administratifs :**
  - Droits à la sécurité sociale et aux droits résiduaires.
  - Gestion des biens.
  - Protection de la personne.
  - Mesures favorisant l'autonomie.
  - Conduite automobile.
  - Perspectives d'avenir et/ou d'amélioration du système.

- **Aborder le vécu des personnes atteintes de démence et de leurs proches :**
  - Les aidants familiaux.
  - Améliorer la communication entre professionnels et aidants familiaux.
  - Développer des pistes de soutien.

- **Travailler la communication :**
  - Les caractéristiques cognitives de la démence et leurs impacts sur la communication.
  - Développer des pistes de communication avec les personnes atteintes de démence.

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, de jeux de rôle, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.

## Durée

- 24 heures réparties sur 4 journées de 6 heures à raison d'une fois par mois.

## Coût

- 360€ ou 24 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

## Pourquoi choisir le chèque-formation ?

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 24 heures **= 360,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 24 heures = **720,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 360,00€ | 360,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 6. Animations pour les personnes atteintes de démence

FOR 106 | RW : 0955-0001-0006

## Présentation

Certaines des personnes vivant en Maison de Repos présentent des difficultés cognitives. De nombreuses institutions s'engagent à mettre en place des animations dont le but est de maintenir et favoriser les capacités restantes des personnes atteintes de démence. Cependant, comment organiser ces animations ? Où trouver des idées innovantes ? Comment leur donner un sens ?
L'objectif de cette formation est de dégager des pistes afin d'organiser des animations attrayantes, plaisantes et constructives.

## Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels concernés par la démence.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Rappeler les principaux symptômes caractéristiques de la pathologie démentielle ayant un impact sur la communication et le comportement.
→ Informer sur les éléments de base nécessaires à l'élaboration d'une animation.
→ Connaître les éléments spécifiques de l'animation auprès des personnes atteintes de démence.
→ Faire le lien entre la notion de capacités restantes et l'élaboration d'une activité.
→ Découvrir ou concevoir des outils pour la création d'animations spécifiques.

## Programme

- **Les aspects médicaux, psychologiques et comportementaux de la pathologie démentielle :**
  - Définition
  - Prévalence
  - Impacts sur la communication et sur le comportement

- **Les outils de base indispensables à l'animation :**
    - L'animation spécifique adressée aux personnes atteintes de démence.
    - Permettre l'autonomie, maintenir ou rétablir l'indépendance.
    - Stimuler et activer de manière adéquate.

- **Introduction à la musicothérapie**

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, de jeux de rôle, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.

## Durée

- 15 heures réparties sur 5 demi-journées de 3h.

## Coût

- 225€ ou 15 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

## Pourquoi choisir le chèque-formation ?

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 15 heures **= 225,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 15 heures = **450,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 225,00€ | 225,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 7. Comment communiquer avec la personne atteinte de démence ?

FOR 107 | RW : 0955-0001-0007

## Présentation

Les troubles du langage font partie du tableau des symptômes de la maladie d'Alzheimer. Au cours de l'évolution de la maladie, les capacités de communication des personnes atteintes de démence diminuent progressivement. Comprendre et se faire comprendre devient alors difficile. Par conséquent, les personnes atteintes de démence risquent d'être isolées ou de s'isoler de plus en plus de leurs proches et des professionnels qui les accompagnent. Comment préserver les liens? Comment privilégier les modes de communication qui fonctionnent?
Cette formation a pour objectif de se pencher sur ces différentes questions.

## Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels concernés par la démence.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Rappeler les grands principes de la communication en général et ceux avec les personnes atteintes de démence en particulier.

→ Connaître les principes directeurs à la poursuite de la communication avec les personnes atteintes de démence.

→ Mettre l'accent sur la communication non-verbale.

## Programme

- **Les caractéristiques des pathologies démentielles ayant un impact sur la communication :**
  - Les troubles cognitifs et leurs impacts sur la communication.

- **Comment communiquer ?**
  - Pistes de communication possibles.

- La communication non-verbale.
- Combiner la communication verbale et non-verbale.
- Facteurs ayant un impact sur la communication.
- La communication par le milieu.
- Comment stimuler la communication ?

- **Comment faire face aux troubles de l'humeur ?**

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, de jeux de rôle, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.

## Durée

- 15 heures réparties sur 5 demi-journées de 3h.

## Coût

- 225€ ou 15 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

## Pourquoi choisir le chèque-formation ?

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 15 heures **= 225,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 15 heures = **450,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 225,00€ | 225,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 8. Gestion des situations difficiles

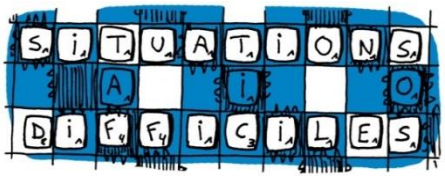


FOR 108 | RW : 0955-0001-0008

## Présentation

En collectivité comme au domicile, la cohabitation, le vivre ensemble semble parfois difficile aux côtés d'une personne atteinte de démence. L'inquiétude, l'incompréhension, l'intolérance de l'entourage lors de la survenue d'un trouble peuvent mener vers le conflit ouvert. Gérer une situation difficile sans prendre parti et rétablir un climat relationnel acceptable demande une formation spécifique.

## Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels concernés par la démence.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Définir les symptômes psychologiques et comportementaux.

→ Comment préserver la qualité de vie de tous en présence de ces troubles ?

→ Gérer les symptômes au quotidien.

→ Procurer des outils pour analyser ces symptômes psychologiques et comportementaux.

## Programme

- **Les symptômes psychologiques :**
  - Définition.
  - Prévalence.
  - Traitements médicamenteux et non-médicamenteux.

- **Les symptômes comportementaux :**
  - Définition.
  - Prévalence.
  - Traitements médicamenteux et non-médicamenteux.

- **Connaître ses limites**
    - Comment repérer et gérer ses limites ?

- **Gérer ses émotions**
    - Permettre l'expression des émotions et les gérer efficacement.

- **Etude d'une grille d'analyse (Landreville, Rousseau, Vézina, Voyer)**
    - Présentation de la grille.
    - Quand utiliser la grille d'analyse et pour quels résultats ?
    - Mises en situation.
    - Initiation à l'analyse transactionnelle.

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, de jeux de rôle, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.

## Durée

- 12 heures réparties sur 2 journées de 6h.

## Coût

- 180€ ou 12 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

**Pourquoi choisir le chèque-formation ?**

**IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE**

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 12 heures **= 180,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 12 heures = **360,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 180,00€ | 180,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 9. Concilier l’intérêt du patient et de son accompagnement

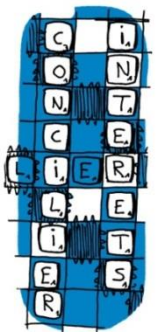


FOR 109 | RW : 0955-0001-0009

## Présentation

Les personnes atteintes de démence, leurs proches ainsi que les professionnels de la santé et de l'accompagnement social forment un tout indissociable dans le vécu au quotidien de la maladie d'Alzheimer et des pathologies apparentées. Or, ces 3 groupes d'individus peuvent avoir des visions très différentes d'une même situation. Les attentes et les propositions de soutien peuvent être incompatibles, voire contradictoires. Comment les professionnels de la santé et de l'accompagnement social peuvent-ils concilier ces visions et ces demandes ? Répondre à cette question est l'objectif de cette formation.

## Public-cible

- Cette formation s’adresse à tous les professionnels concernés par la démence.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 12.

## Objectifs

→ Rappeler les principales caractéristiques de la pathologie démentielle ayant un impact sur le comportement et la communication.

→ Faire le point sur le vécu des familles au quotidien.

→ Procurer des outils pour analyser la demande des familles d'une part et de la personne atteinte de démence d'autre part.

→ Procurer des outils pour proposer non pas une solution idéale mais bien adaptée à la situation spécifique de chacun.

## Programme

- **Les aspects médicaux, psychologiques, cognitifs et comportementaux de la pathologie démentielle :**
  - Définition.
  - Impact sur la communication et sur le comportement.

- **Les aidants familiaux :**
  - Qui sont-ils ?
  - Quel est leur vécu au quotidien ?
  - Améliorer la communication entre professionnels et aidants familiaux.
  - Ecouter les familles, comprendre leur souffrance et entendre leurs demandes.

- **Les soins à apporter à une personne atteinte de démence :**
  - Les soins de base.
  - Les soins relationnels.
  - Autonomie et prise de risque : un fragile équilibre.

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, de jeux de rôle, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.

## Durée

- 6 heures réparties sur 1 journée.

## Coût

- 90€ ou 6 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

**Pourquoi choisir le chèque-formation ?**

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 6 heures **= 90,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 6 heures = **180,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 90,00€ | 90,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 10. Le soutien aux proches de personnes atteintes de démence

FOR 110 | RW : 0955-0001-0010

## Présentation

Les proches de personnes atteintes de démence, appelés également aidants familiaux, vivent au quotidien cette maladie. Leur vie affective, sociale et professionnelle est directement influencée par la maladie. Cette formation se penche sur le fardeau des aidants familiaux et propose des pistes pour les soutenir et les accompagner.

## Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels concernés par la démence.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Analyser le vécu des aidants familiaux et réfléchir à des pistes de soutien.

→ Proposer une vision plus large des aidants familiaux.

→ Comprendre l'impact du vécu de la maladie au quotidien sur les aidants familiaux par l'étude du fardeau subjectif et objectif.

→ Améliorer la communication entre les professionnels et la famille à travers une meilleure compréhension du vécu des aidants familiaux.

## Programme

- **Les aidants familiaux :**
  - Qui sont-ils ?
  - Quel est leur vécu au quotidien ?
  - Le fardeau : définition et impacts concrets.

- **Améliorer la communication entre professionnels et aidants familiaux :**

- Communiquer avec la famille
- Ecouter les familles, comprendre leur souffrance et entendre leurs demandes.
- Partager le projet d'accompagnement et faire participer la famille.
- Développer des pistes pour soutenir au mieux les aidants familiaux.

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, de jeux de rôle, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.

## Durée

- 6 heures réparties sur 1 journée.

## Coût

- 90€ ou 6 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

**Pourquoi choisir le chèque-formation ?**

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 6 heures **= 90,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 6 heures = **180,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 90,00€ | 90,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 11. Les aides juridiques et financières adaptées à la pathologie démentielle en général et à la maladie d'Alzheimer en particulier

FOR 111 | RW : 0955-0001-0011

## Présentation

Selon la dernière étude épidémiologique en Belgique, 9% des personnes âgées de 65 ans et plus sont atteintes de démence dans notre pays (voir étude QUALIDEM). Ce pourcentage représente environ 208 000 personnes. Dans ce contexte, mettre sur pied un accompagnement adéquat pour les personnes atteintes de démence est un véritable enjeu en termes de santé publique et d'amélioration de la qualité de vie de nos aînés. Il est donc important pour les professionnels de la santé et de l'action sociale d'être formés et informés sur les aides financières et les références juridiques. C'est dans cet objectif que nous proposons cette formation.

## Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels concernés par la démence.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Informer sur les différentes aides en matière de démence.

→ Actualiser les connaissances de la législation concernant les aides juridiques et financières.

## Programme

- **Droits à la sécurité sociale :**
  - Droits en assurabilité.
  - Avantages financiers pour les personnes atteintes de démence.

- **Droits résiduaires :**
  - Droits à l'intégration et à l'aide sociale.
  - Garantie de revenus aux personnes âgées.

- **Gestion des biens :**
  - Le mandat général.
  - L'administration provisoire des biens.

- **Protection de la personne :**
  - Démarches pour l'établissement d'un diagnostic chez une tierce personne.
  - Démarches pour l'organisation des soins chez une tierce personne.

- **Mesures favorisant l'autonomie :**
  - Réductions d'impôts et de taxes.
  - Réductions de tarifs diverses.
  - Carte de stationnement.

- **La conduite automobile : droits et devoirs**

- **Perspectives d'avenir et/ou d'amélioration du système**

## Méthodologie

- Alternance de théorie et d'exemples pratiques.

## Durée

- 6 heures réparties sur 1 journée.

## Coût

- 90€ ou 6 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

**Pourquoi choisir le chèque-formation ?**

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 6 heures **= 90,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 6 heures = **180,00€**

Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL
90,00€

Subside à recevoir par le client
90,00€

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 12. Sensibilisation à la pathologie démentielle en général et la maladie d'Alzheimer en particulier

FOR 112 | RW : 0955-0001-0012

## Présentation

Notre société fait actuellement face à une augmentation du nombre de personnes souffrant de désorientation et de démence. La confusion, la désorientation et les troubles de la mémoire sont des symptômes qui peuvent survenir dans le décours d'une démence. Ainsi, la maladie d'Alzheimer est souvent évoquée pour expliquer la survenue de ces différents symptômes. Qu'est-ce qu'exactement la maladie d'Alzheimer ? Est-ce une démence ? L'objectif de cette formation est de proposer une approche des pathologies démentielles.

## Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels concernés par la démence.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Se familiariser et différencier les termes liés aux pathologies démentielles.

→ Démystifier les pathologies démentielles.

→ Favoriser la prise de parole chez les personnes atteintes de démence.

## Programme

- **Connaître les aspects psychologiques et cognitifs de la pathologie démentielle :**
  - Se sentir déprimé.
  - Devenir dément.
  - Etre confus.
  - Souffrir d'affections cérébrales

- **Informer sur les aspects médicaux de la pathologie démentielle :**
  - Signes précurseurs.
  - Diagnostic différentiel.
  - Suivi et traitement médical.
  - Evolution de la maladie.

- **Le vécu des personnes désorientées et de leurs proches :**
  - Les spécificités de la vie quotidienne avec une personne souffrant d'une pathologie démentielle.
  - L'accompagnement psychosocial des personnes atteintes de démence et de leurs proches.

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, de jeux de rôle, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.

## Durée

- 6 heures réparties sur une journée.

## Coût

- 90€ ou 6 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

**Pourquoi choisir le chèque-formation ?**

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 6 heures **= 90,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 6 heures = **180,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 90,00€ | 90,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# 13. Les pathologies démentielles, un diagnostic différentiel indispensable

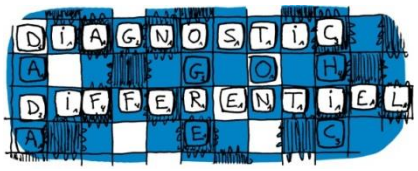


FOR 113 | RW : 0955-0001-0013

## Présentation

Les professionnels de la santé et de l'action sociale sont en contact permanent avec des personnes âgées. La confusion, la désorientation, les troubles de la mémoire sont des symptômes fréquemment rencontrés. Dans ce cadre, la maladie d'Alzheimer est souvent évoquée, parfois d'emblée pour expliquer la survenue de ces symptômes. Cependant, d'autres causes pourraient expliquer les symptômes observés. Un diagnostic précis est dès lors indispensable, notamment pour la mise en place d'un traitement adéquat. L'objectif de cette formation est de rafraîchir les connaissances des professionnels de la santé et de l'action sociale concernant les pathologies démentielles, les démarches diagnostiques et les traitements envisageables.

## Public-cible

- Cette formation s'adresse à tous les professionnels concernés par la démence.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Rappeler les spécificités des pathologies démentielles.
→ Acquérir une vision large des pathologies démentielles.
→ Etre sensibilisé à la démarche diagnostic.
→ Apprendre à mettre en place un traitement non-médicamenteux et un accompagnement adéquat.

## Programme

- **Psychopathologie et neuropathologie de l'adulte âgé (nosographie, sémiologie, étiologie, diagnostic différentiel).**

- **Tableaux cliniques des démences :**
    - Troubles cognitifs.
    - Perturbations psychologiques et comportementales.
    - Conduites déficitaires.
    - Stigmates neurologiques.

- **Démarche diagnostique :**
    - Bilan neurologique.
    - Bilan neuropsychologique.
    - Examens médicaux.

- **Les traitements médicamenteux dans les démences :**
    - Indications, limites, effets adverses et perspectives.

- **Les traitements non-pharmacologiques.**

## Méthodologie

- Alternance de théorie et d'exemples pratiques.

## Durée

- 3 heures répartie sur une demi-journée.

## Coût

- 45€ ou 3 chèques-formation pour le cycle complet par participant.

**Pourquoi choisir le chèque-formation ?**

IlS SONT SUBSIDIÉS PAR LA RÉGION WALLONNE

→ 15€ de subsides de la Région wallonne par personne et par heure de formation suivie

La valeur totale du chèque-formation est de 30 € dont 15 € sont pris en charge par la Région wallonne, par heure de formation suivie.

→ Le coût des chèques formations pour le client = 15,00€ x 3 heures **= 45,00€**
→ Valeurs des chèques formations = 30,00€ x 3 heures = **90,00€**

| Paiement de la Formation à la Ligue Alzheimer ASBL | Subside à recevoir par le client |
|---|---|
| 45,00€ | 45,00€ |

**COÛT DES CHÈQUES – SUBSIDE À RECEVOIR = 0,00€ = FORMATION GRATUITE**

# FORMATIONS DESTINÉES
# AUX FAMILLES ET PROCHES

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## Confirmation de votre inscription

Pour assurer un déroulement optimal des formations et permettre les échanges, nous portons le plus grand soin à la composition des groupes ainsi qu'au nombre de participants. Dans ce contexte, nous vous enverrons un courrier afin de confirmer ou non votre présence.

## Dans le cas d'un cycle

Un cycle est constitué de plusieurs parties, échelonnées sur une période pouvant atteindre plusieurs mois, supposant ainsi un cheminement spécifique. Pour être profitable, nous vous conseillons de participer à l'ensemble du cycle. Pour cette raison, les arrivées en cours de cycle ne seront pas acceptées. En cas d'empêchement majeur, nous ferons le maximum pour vous permettre de suivre correctement la suite du cycle.

## En cas d'annulation par la Ligue Alzheimer ASBL

Nous portons le plus grand soin à organiser nos formations en lieu et date annoncés. Cependant, en cas de force majeure, nous pouvons être amenés à supprimer une formation. Dans ce cas la Ligue Alzheimer ASBL s'engage à réorganiser la même formation dans les meilleurs délais et aux mêmes conditions.

# MODALITÉS PRATIQUES

En plus des formations destinées aux professionnels, la Ligue Alzheimer ASBL – dans son objectif d'information et d'aide aux personnes concernées par la démence – propose des formations à destination des proches de personnes atteintes de démence. Ces formations allient informations sur la maladie, soutien et échange.

## Frais d'inscription

Les frais d'inscription pour chaque formation ou chaque cycle de formation s'élèvent à 15 € par participant.

- Le paiement est à effectuer le jour du premier module :
    - Soit sur notre compte BE96 3601 1596 3405,
    - Soit le montant exact par caisse.

## Inscription

Nous vous invitons à consulter notre site www.alzheimer.be, à envoyer un mail à l'adresse formation@alzheimer.be ou à téléphoner au 04/229.58.10 pour vous tenir informer des formations prévues.

Pour la mise en place de certaines formations, nous attendons un nombre suffisant d'inscrits. Dans ce cas, nous vous invitons à manifester votre intérêt par mail, par courrier ou par téléphone. Après avoir atteint un nombre suffisant de participants, nous vous en informons par courrier et nous vous demandons de confirmer votre inscription.

## Déroulement type d'une formation

- Horaire : L'horaire est indiqué dans la description de chaque formation.
- Lieux : Nous nous attachons à ce que les salles offrent les meilleures conditions d'accueil. Nous vous proposons également des boissons (café, eau, jus d'orange).
- Support : En fonction de chaque formation, nous vous proposons des supports : PowerPoint, texte, proposition de lecture, documentation, etc.
- Pour tous renseignements liés aux formations, n'hésitez pas à prendre contact avec la Ligue Alzheimer ASBL et poser vos questions par téléphone au 04/229.58.10 ou par mail à l'adresse formation@alzheimer.be.

# 1. Cercle des aidants

FOR 201

## Présentation

La maladie d'Alzheimer et les autres démences ont des effets sur le système familial et en particulier sur les proches et l'aidant principal. Cette formation vise à augmenter les connaissances relatives aux pathologies démentielles et plus spécifiquement à la maladie d'Alzheimer, dans le but de disposer d'outils pour y faire face et améliorer la qualité de vie et les relations de l'ensemble des personnes concernées.

## Participants

- Cette formation s'adresse aux proches d'une personne atteinte de démence (maximum deux personnes de la même famille).
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Comprendre la maladie, le diagnostic, le traitement, les réactions de la personne atteinte de démence.

→ Faciliter le contact et les relations entre les acteurs.

→ Améliorer la qualité des soins.

→ Accepter les besoins de « penser à soi ».

→ Eviter l'isolement.

## Programme

- **Module 1 : Informations générales :**
  - Fréquence de la maladie, causes, facteurs de risques.
  - Diagnostic.
  - Possibilités thérapeutiques.

- **Module 2 : Le stade débutant :**
  - Difficulté de mémoire à court terme.
  - Désorientation dans l'espace et dans le temps.
  - Indépendance - sécurité, autonomie - choix à faire.
  - Echange d'expériences.

- **Module 3 : Le stade intermédiaire :**
    - Le monde de la personne atteinte de démence.
    - Apparition des troubles du comportement.
    - Comment réagir ?
    - Echange d'expériences.

- **Module 4 : Le stade avancé :**
    - Perte de l'autonomie dans la vie quotidienne.
    - Besoin de plus en plus important de soins.
    - Quelles aides choisir ? Quand ?
    - Échange d'expériences.

- **Module 5 : Les aspects juridiques, éthiques et financiers :**
    - Choix juridiques et financiers.
    - Quelles sont les aides financières possibles ?

- **Module 6 : Les aidants** :
    - Qui sont les aidants ?
    - Quel est leur vécu ?
    - Quelles sont leurs attentes ?
    - Quelles sont les aides possibles ?
    - Echange d'expériences.

## Méthodologie

- Alternance de théorie et d'échanges en groupe.

## Durée

- 12 heures réparties sur 6 soirées de 2 heures à raison d'une fois par mois.
- Une séance feedback est proposée 6 mois après la dernière séance (date convenue en groupe).

## Frais d'inscription

- 60€ pour le cycle complet par personne soit 10,00€/soirée de formation

# 2. Les aides juridiques et financières

FOR 202

## Présentation

Etant aidant ou un proche d'une personne atteinte de démence, nous pouvons nous sentir démunis face à des questions très concrètes de la vie quotidienne : comment puis-je m'assurer que les biens de mon proche soient protégés ? A quelles aides avons-nous droits ? A qui m'adresser pour prendre telle ou telle mesure ? C'est dans l'objectif de répondre à ce type de questions que nous vous proposons cette formation.

## Participants

- Cette formation s'adresse aux proches d'une personne atteinte de démence.
- Nombre de participants : Minimum 12 - Maximum 20.

## Objectifs

→ Informer sur les différentes aides en matière de démence.

→ Actualiser les connaissances de la législation concernant les aides juridiques et financières.

## Programme

- **Droits à la sécurité sociale :**
  - Droits en assurabilité.
  - Avantages financiers pour les personnes atteintes de démence.

- **Droits résiduaires :**
  - Droits à l'intégration et à l'aide sociale.
  - Garantie de revenus aux personnes âgées.

- **Gestion des biens :**
  - Le mandat général.
  - L'administration provisoire des biens.

- **Protection de la personne :**
    - Démarches pour l'établissement d'un diagnostic chez une tierce personne.
    - Démarches pour l'organisation des soins chez une tierce personne.

- **Mesures favorisant l'autonomie :**
    - Réduction d'impôts et de taxes.
    - Réduction de tarifs.
    - Carte de stationnement.

- **La conduite automobile : droits et devoirs**

- **Perspectives d'avenir et/ou d'améliorations du système**

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d’exemples pratiques et d’échanges en groupe.

## Durée

- 6 heures réparties sur 1 journée.

## Frais d’inscription

- 90€ par personne.

# 3. Comment vivre avec la maladie d'Alzheimer ?

FOR 203

## Présentation

La maladie d'Alzheimer et les autres types de démences ont des effets sur le système familial et en particulier sur les proches et l'aidant principal. Suite à l'annonce du diagnostic de maladie d'Alzheimer ou de démence, les proches peuvent se sentir désarmés ou démunis. Beaucoup de questions peuvent rester sans réponse et un manque d'information peut se faire ressentir. La vie affective, sociale et professionnelle de l'aidant est également directement influencée par la maladie. L'objectif de cette formation est de disposer d'outils pour faire face à la maladie et améliorer la qualité de vie et les relations de l'ensemble des personnes concernées.

## Participants

- Cette formation s'adresse aux proches d'une personne atteinte de démence (maximum deux personnes de la même famille).
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Aider à comprendre la personne atteinte de démence.

→ S'outiller pour entrer en communication et maintenir une bonne qualité de relation avec la personne souffrant de démence.

## Programme

- **Informations générales :**
  - Fréquence de la maladie, causes, facteurs de risques.
  - Impacts de la démence.
  - Diagnostic.
  - Evolution de la maladie.
  - Possibilités thérapeutiques.
- **Vivre la maladie au quotidien :**

- Comment communiquer avec une personne atteinte de démence?
- Comment gérer les éventuels sentiments de culpabilité?
- Comment choisir et décider
- La « milieuthérapie »
- Changements de perception
- Rôles multiples de l'aidant

## Méthodologie

- Alternance de théorie et d'échanges en groupe.

## Durée

- 4 heures réparties sur 2 séances de 2 heures.

## Frais d'inscription

- 60€ pour le cycle complet par personne.

# 4. Annoncer et gérer le diagnostic

FOR 204

## Présentation

D'après des études, le diagnostic de pathologie démentielle est communiqué au patient dans seulement 40% des cas par le médecin spécialiste. Les proches des personnes atteintes de démence se posent dès lors très souvent la question de l'importance ou de l'utilité de l'annonce du diagnostic. Doivent-ils le dire à la personne malade ? Que dit la loi ? Cette formation a pour objectif de réfléchir sur ce type de questions.

## Participants

- Cette formation s'adresse aux proches d'une personne atteinte de démence (maximum deux personnes de la même famille).
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Déterminer le moment approprié pour l'orientation du proche vers une consultation avec un spécialiste.

→ Repérer les critères en faveur ou non de l'annonce du diagnostic (avantages et inconvénients).

→ Gérer l'annonce du diagnostic dans le temps.

## Programme

- **Informations générales :**
  - Fréquence de la maladie, causes, facteurs de risques.
  - Impacts de la démence.
  - Diagnostic.
  - Evolution de la maladie.
  - Possibilités thérapeutiques.

- **Etat des lieux :**
    - La communication du diagnostic de pathologie démentielle aujourd'hui.
    - Quand et pourquoi communiquer le diagnostic ?
    - Comment gérer cette connaissance du diagnostic dans le temps.
    - Que nous dit la loi relative au droit du patient ?

## Méthodologie

- Alternance de théorie et d'échanges en groupe.

## Durée

- 4 heures réparties sur 2 séances de 2 heures.

## Frais d'inscription

- 60€ pour le cycle complet par personne.

# FORMATIONS DESTINÉES AUX PROFESSIONNELS DES ADMINISTRATIONS ET ORGANISMES COMMUNAUX

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## En cas d'empêchement du participant

Nous portons le plus grand soin à la composition des groupes. Dans ce cadre, toute demande de report ou d'annulation a des répercussions négatives sur l'organisation de l'entièreté de la formation. Nous vous demandons de les éviter et de les limiter aux seuls cas de force majeure.

## En cas d'annulation

Si l'annulation est tardive (moins de 10 jours calendrier avant le premier jour de formation), nous nous réservons le droit de vous facturer des frais d'annulation pouvant atteindre 100 % du prix de la formation. Notons que toute formation commencée est due en entier sauf cas de force majeure.

## En cas d'absence au cours d'un cycle

Un cycle est constitué de plusieurs parties, échelonnées sur une période pouvant atteindre plusieurs mois. La participation à un cycle suppose un cheminement pédagogique spécifique et entraîne l'obligation de suivre dans l'ordre et aux dates prévues toutes les parties du cycle. En cas d'empêchement majeur, nous ferons le maximum pour permettre au participant de suivre correctement la suite du cycle.

## En cas d'annulation par la Ligue Alzheimer ASBL

Nous portons le plus grand soin à organiser nos formations en lieu et date annoncés. Cependant, en cas de force majeure, nous pouvons être amenés à supprimer une formation. Dans ce cas la Ligue Alzheimer ASBL s'engage à réorganiser la même formation dans les meilleurs délais et aux mêmes conditions.

# MODALITÉS PRATIQUES

## Tarifs

Chaque année, la Ligue Alzheimer ASBL programme des formations destinées aux professionnels des administrations et des organismes communaux. Ces formations ont des modalités d'inscription et des tarifs spécifiques. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces informations dans le descriptif de chaque formation.

- Le paiement est à effectuer le jour du premier module :
    - Soit sur notre compte BE96 3601 1596 3405,
    - Soit le montant exact par caisse.

## Déroulement type d'une formation

- Horaire : L'horaire type d'une journée de formation est de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- Lieux : Nous nous attachons à ce que les salles offrent aux participants les meilleures conditions de travail. Afin de garantir le bon déroulement de nos formations, nous veillons à l'équipement de la salle, au matériel nécessaire et à un espace suffisant en rapport à la grandeur du groupe.
- Repas : Pour chaque formation, il vous sera précisé si un repas de midi est prévu ou non. Il se peut que le repas doive être obligatoirement pris sur place (dans ce cas, cette information sera clairement spécifiée lors de votre inscription). Une boisson vous sera alors offerte.
- Support : En fonction de chaque formation et de chaque formateur, les participants reçoivent des supports liés à la formation suivie (PowerPoint, texte, proposition de lecture, documentation, etc.).

## Attestation

A la fin de la formation, les participants qui le souhaitent peuvent recevoir une attestation de présence.

Pour tous renseignements liés aux formations, n'hésitez pas à prendre contact avec la Ligue Alzheimer ASBL et poser vos questions par téléphone au 04/229.58.10.

# 1. ProxiDem

FOR 301

## Présentation

Selon la dernière étude épidémiologique en Belgique, 9% des personnes âgées de 65 ans et plus sont atteintes de démence dans notre pays (voir étude QUALIDEM). Cela représente environ 208 000 personnes. Actuellement, notre société fait face à une augmentation du nombre de personnes souffrant de désorientation et de démence. Dans ce contexte, mettre sur pied un accompagnement adéquat pour ces personnes est un véritable enjeu en termes de santé publique et d'amélioration de la qualité de vie de nos aînés.

Or, nous sommes face à un double constat :

- Le désarroi de l'ensemble des acteurs concernés (les personnes atteintes de démence, les proches et les professionnels) face à la difficulté d'accès aux informations concernant tous les types d'aide existants.
- L'absence de personnes ressources informées, sensibles et disponibles.

C'est dans ce cadre que la Ligue Alzheimer ASBL s'est lancée dans le projet de former des agents communaux au rôle d'agent Proximité-Démence. La fonction d'agent Proximité-Démence s'inscrit dans un plan d'action plus général appelé « Ville Amie Démence »[5] et la participation aux formations, dans des conditions gratuites, prévoit le développement de ce plan global.
L'agent est un professionnel travailleur communal se sentant capable d'endosser un rôle supplémentaire (indépendamment d'un diplôme).
Sa principale mission est de rencontrer, d'informer et d'orienter toute personne confrontée et/ou concernée par la démence vers les services aptes à répondre à leurs besoins (MR/S, centres de jour, centres de diagnostic, services d'aide et soins à domicile, aides juridiques, financières, conférences, activités,…).

[5] La Charte Ville Amie Démence est accessible à tous les pouvoirs locaux (ville, commune, CPAS) et aux Provinces. L'objectif consiste à encourager ceux-ci à s'engager en faveur de l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée, ainsi que celle de leurs proches, au sein de leur territoire. A travers la signature de cette charte, l'autorité signataire démontre son ouverture, son intérêt et son engagement très concret et pratique en faveur de la qualité de vie de ces personnes.

L'agent Proximité-Démence est un puits d'informations. Il peut être consulté, à la demande et de manière gratuite, par les patients, les familles, les proches du patient concerné, etc. soucieux d'être mieux informés pour mieux gérer et vivre la maladie. L'objectif de ce rôle est de combler le déficit d'informations qui peut être la cause de difficultés relationnelles, d'épuisement ou d'entrée prématurée en MRS.

L'agent Proximité-Démence est amené à suivre une formation de trois jours destinée à affiner sa connaissance de la maladie d'Alzheimer et des aides possibles. Cette formation appelée Proxidem a donc pour objectif de permettre aux agents communaux de trouver des éléments de réponse, des outils de réflexion et des pistes d'action nécessaires à la prise de leur rôle et à la réalisation de leur mission dans les conditions optimales.

## Conditions d'inscription

- Être un travailleur communal, soit au sein d'une administration communale, soit au sein d'un Centre Public d'Action Sociale (CPAS) ;
- Disposer d'une ligne téléphonique et d'un guichet/bureau au sein même d'une administration communale ou du CPAS permettant de rentrer en contact avec les citoyens ;
- Présenter un intérêt pour la personne âgée atteinte de démence et pour son contexte familial. Disposer de capacités de transmission d'informations, de communication empathique et faire preuve d'une motivation pour favoriser le changement ;
- Être nommé dans le cadre de l'adhésion à la charte Ville Amie démence (ViADem) ou être un facilitateur pour l'adhésion future à celle-ci. La fonction d'agent Proximité-Démence s'inscrit dans un plan d'action plus général et la participation aux formations, dans des conditions gratuites, prévoit le développement de ce plan global.

Pour toutes informations supplémentaires : www.alzheimer.be ou projet@alzheimer.be

## Public-cible

- Cette formation s'adresse aux agents communaux soit au sein d'une administration communale, soit au sein d'un Centre Public d'Action Sociale (CPAS) (administratifs, intervenants de proximité).
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

## Objectifs

→ Doter le futur agent Proximité-Démence d'informations sur les aspects essentiels des pathologies démentielles.

→ Motiver le futur agent Proximité-Démence à créer un réseau.

→ Doter le futur agent Proximité-Démence d'informations sur les aspects juridiques, éthiques et administratifs.

→ Etre formé à la communication avec les personnes atteintes d'une démence et leurs proches.

→ Apprendre à soutenir, à informer et à aider les personnes atteintes de démence et leurs proches.

→ Partager ces connaissances dans un contexte professionnel.

## Programme

- **Informer sur les aspects médicaux de la pathologie démentielle :**
  - Signes précurseurs.
  - Diagnostic différentiel.
  - Suivi et traitement médical.
  - Evolution de la maladie.

- **Informer sur les aspects juridiques, éthiques et administratifs :**
  - Droits à la sécurité sociale.
  - Droits résiduaires.
  - Gestion des biens.

- **Protection de la personne :**
  - Mesures favorisant l'autonomie.
  - Conduite automobile.

- Perspectives d'avenir et/ou d'améliorations du système.

- **Aborder le vécu des personnes désorientées et leurs proches** :
  - Les aidants familiaux.
  - Améliorer la communication entre professionnels et aidants familiaux.
  - Pistes de soutien/d'action.

- **Travailler la communication :**
  - Les spécificités cognitives des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs impacts sur le langage et la communication.
  - Comment communiquer avec les personnes atteintes de démence ?
  - Aborder l'accompagnement psychosocial des personnes atteintes de démence et de leurs proches.

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, de jeux de rôle, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.

## Durée

- 18 heures réparties en 3 journées de 6 heures, étalées sur trois mois.

## Frais d'inscription

- 15€ pour le cycle complet par personne (dans le cadre de projet Ville Amie Démence).

# 2. ForAniDem

## Alzheimer Café

FOR 104 | RW : 0955-0001-0004

### Présentation

La Ligue Alzheimer ASBL a créé son premier Alzheimer Café en mai 2003. Ce concept, alliant convivialité et informations, rencontre un franc succès et existe à l'heure actuelle dans plus de 40 villes et communes francophones. Pour assurer la continuité et le développement des Alzheimer Cafés, il nous semble souhaitable que leur organisation et leur mise en place soient assurées par des animateurs formés. La tâche qui les incombe demande des compétences diverses à acquérir ou à consolider. C'est pourquoi la Ligue Alzheimer ASBL vous propose une nouvelle mouture de sa formation, elle est destinée aux personnes désireuses de s'impliquer dans l'animation d'un Alzheimer Cafés ou d'un groupe de parole.

### Public-cible

- Cette formation s'adresse à toutes les personnes ayant pour objectif d'animer un Alzheimer Café.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 20.

### Objectifs

→ Acquérir des techniques de gestion de groupe.

→ Percevoir et analyser la demande de façon adéquate.

→ Développer des idées pratiques pour l'animation des groupes et les Alzheimer Cafés en particulier.

→ Acquérir des connaissances élémentaires sur la communication avec des personnes atteintes de démence.

→ Acquérir des connaissances élémentaires sur la pathologie démentielle en général et la maladie d'Alzheimer en particulier.

→ Être sensibilisé au vécu des familles.

## Programme

- **Initiation à l'animation de groupe :**
  - Techniques d'animation générales et spécifiques.
  - Perception et analyse de la demande.

- **La communication avec une personne atteinte de démence :**
  - Les atteintes cognitives et sensitives ayant un impact sur la communication.
  - La communication verbale et non-verbale et pistes de communication.

- **Introduction à la maladie d'Alzheimer :**
  - Du 1er symptôme au diagnostic.
  - Du diagnostic au traitement.
  - La maladie d'Alzheimer : son évolution.

- **Le vécu des familles et le soutien à leur porter :**
  - L'écoute active.
  - L'importance de l'empathie.
  - Informations utiles.

## Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, de jeux de rôle, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.

## Durée

- 18 heures réparties en 3 journées de 6 heures à raison d'une journée par mois.

## Frais d'inscription

- 15€ pour le cycle complet, par participant [si le participant compte ouvrir un Alzheimer Café conventionné par la Ligue Alzheimer ASBL (deux animateurs par AC maximum)].
- 180/210/240€ par participant non accompagné par la Ligue Alzheimer ASBL.

LIGUE ALZHEIMER ASBL

Walthère Jamar 231 boite 1 – 4430 Ans

T : 04 229 58 10

F : 04 225 86 93

E : formation@alzheimer.be

W : www.alzheimer.be